

# NOUVEAU !

Toute l'actualité municipale dans votre boîte mail un mardi sur deux : abonnez-vous à [infos@mairie-die.fr](mailto:infos@mairie-die.fr)

# le flash



Bulletin mensuel d'informations municipales n° 123 > mars-avril 2023



## Édito

Les dépenses augmentent, les recettes aussi ! Alors qu'en fin d'année 2022 nous faisons part de nos inquiétudes quant aux perspectives budgétaires 2023, le budget primitif de la commune s'équilibre à 6,5 millions en fonctionnement et 3,7 millions en investissement sans trop de difficulté, malgré l'inflation, les hausses de l'énergie et des coûts de la masse salariale.

Pour mémoire, les dépenses énergétiques sont passées de 283 000 € en 2021, à 465 000 € en 2022 pour une prévision 2023 à 565 000 €.

Pour les recettes de fonctionnement, nous bénéficions du filet de sécurité mis en place par le gouvernement pour limiter l'impact de l'envolée des prix des énergies et des carburants, et de l'évolution des bases fiscales fixée à 7 % par l'État, à hauteur de l'inflation. Et comme Die a dépassé les 5 000 habitants, nous allons percevoir la taxe additionnelle aux droits de mutation (de l'ordre de 180 000 €).

**Nous avons donc pu décider de ne pas augmenter les impôts.**

Malgré cette apparente facilité, la prudence reste de rigueur. D'une part, bien des incertitudes subsistent et nous voulons préserver les possibilités d'investir pour des projets structurants dans les deux années suivantes. D'autre part, nous regrettons que la commune perde de plus en plus en autonomie (une partie des dépenses n'est pas de notre fait : énergies, inflation, révision du point d'indice, Ségur de la santé...) et que les recettes proviennent pour une bonne part de dotations de l'État que nous ne maîtrisons pas.

Dans ce contexte, nous avons resserré notre budget sur les axes suivants :

- La rénovation énergétique des bâtiments communaux et la baisse de nos consommations.
- Le développement des mobilités actives, marche et vélo.



**Monsieur Carnaval est de retour après une longue absence. Quelque 400 enfants et parents déguisés ont défilé dans les rues pour Mardi gras.**

**LE CHIFFRE  
DU MOIS**

**10**

**C'EST LE NOMBRE D'ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL  
DES ENFANTS JUSQU'EN JUIN 2024.**

- L'amélioration de l'habitat en centre-ville.
- La solidarité et le soutien aux actions du Centre communal d'action sociale.
- La culture, point fort de notre vie quotidienne et de notre rayonnement.

En ce début d'année, le programme d'actions de "Petites villes de demain" est prêt ; le schéma des mobilités actives sera présenté en avril. Nous avons toutes les données pour projeter un projet urbain global.

Enfin la nouvelle organisation des services municipaux se met en place, visant une meilleure adaptation aux besoins des usagers et une réalisation des actions et des projets plus fluide.

Les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement sont plus préoccupants. La baisse des consommations entraîne une baisse des recettes et d'importants travaux de mise aux normes sont nécessaires, notamment sur l'assainissement. Nous allons mener une réflexion sérieuse courant 2023. Pour cette année, l'augmentation des tarifs correspond à l'inflation.

## Agenda

- **4 avril : conseil municipal à 19h dans la salle du Conseil.** Suivez la séance audio en direct ([facebook mairie](https://www.facebook.com/mairie-die)) ou en podcast sur [mairie-die.fr](https://www.mairie-die.fr)

Les pages suivantes de ce *flash* sont consacrées aux actions et aux projets prévus pour 2023. Le défi que nous avons à relever tous ensemble est bien de passer à une commune de demain.

Isabelle Bizouard

## Du papier 100% recyclé pour le Flash

L'opération a un coût (environ 7% de plus sur un an), mais la Ville de Die a choisi de faire imprimer le flash sur du papier 100% recyclé. L'imprimerie dioise qui le réalise a le label ImprimVert depuis 2014, qui porte sur la réduction des impacts pour l'environnement de l'activité des imprimeries.

# FUNCTIONNEMENT

## Augmentation des dotations de l'État

Les dotations de l'État (notamment la Dotation de Solidarité Rurale) augmentent fortement en 2023, de l'ordre de 13%. Environ 162 000 € constituent le filet de sécurité mis en place pour compenser l'augmentation du coût de l'énergie et la revalorisation du point d'indice.

## Fiscalité : pas de hausse des taux communaux en 2023

Les bases de l'État augmentent de 7,1% en 2023. Par conséquent le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont stabilisés à 45,02% sur le foncier non bâti et 32,23% sur le foncier bâti.

## PRÉVISIONS DE RECETTES

### 6 522 000 €

Ces recettes sont également en hausse.

- Impôts et taxes = 3 664 000 €
- Dotations/participations État = 1 848 000 €

## Autofinancement

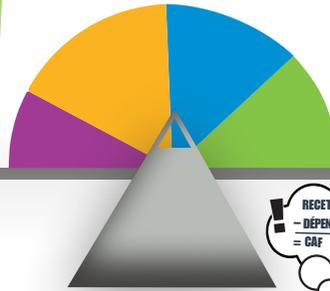
### 760 000 €

Les recettes continuent de progresser cette année (+10,73%) et la capacité d'autofinancement (CAF\*) est elle aussi en hausse, à 759 519 €. Grâce à cette augmentation des recettes, le budget prévisionnel absorbe la hausse des dépenses de fonctionnement et retrouve une marge de manœuvre en termes d'épargne brute.

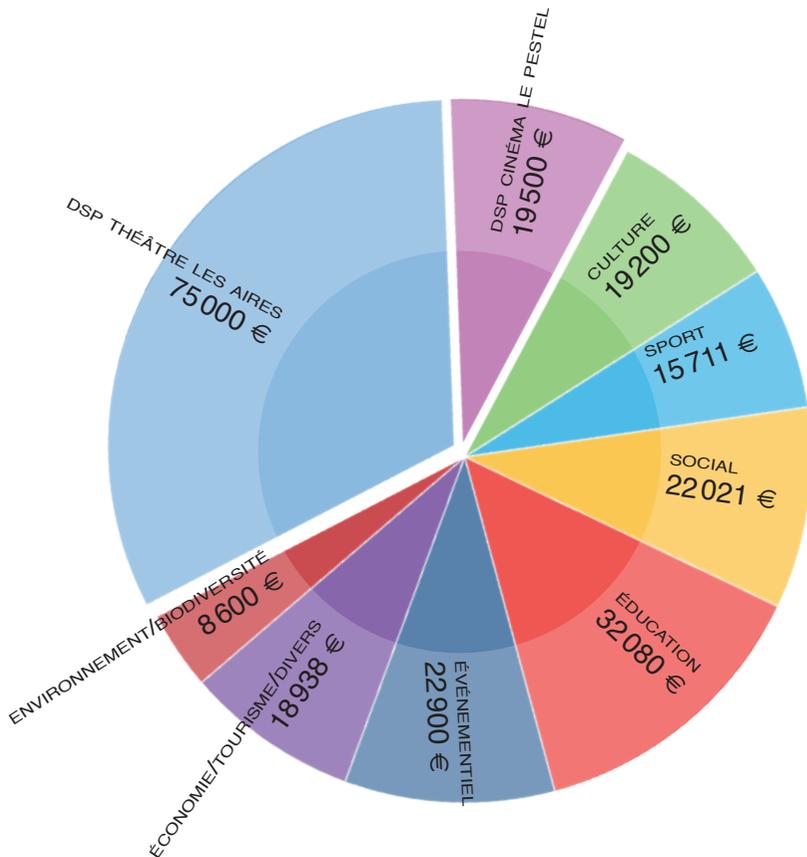
## PRÉVISIONS DE DÉPENSES

### 5 272 000 €

Ces dépenses en hausse de 10,3% servent au fonctionnement des services publics tels que l'éducation, la culture et les loisirs, l'entretien des espaces publics, l'information, la solidarité (fonctionnement du CCAS : 150 000 €)... Les charges générales (dont l'énergie, le prix de l'électricité continuant à augmenter) s'élèvent à 1,74 M€. Les dépenses de personnel représentent 200 000 € de plus que l'an passé. Nouvelle ligne de 100 000 € cette année pour les nouveaux projets (ateliers d'urbanisme, paysager conseil, CME, budget participatif).



\* Pour investir, la ville doit compter sur ses propres ressources. La capacité d'autofinancement, appelée aussi épargne brute, permet à la collectivité de faire face au remboursement des emprunts et de financer les nouveaux investissements.



# Budget 2023

+ 20%

## 139 450 €

## Hausse de l'enveloppe des subventions aux associations

La collectivité soutient également l'action des associations d'intérêt locales par l'apport de subventions.

À ajouter à cette somme les DSP Théâtre de Die et cinéma Le Pestel

LA VILLE DE DIE  
REMERCIÉ SES PARTENAIRES



# INVESTISSEMENT : 3 746 660 €

**Dépenses :** 3 667 660 € de dépenses dont 1 244 000 pour différents projets (détaillés ci-dessous) dont 861 000 € financés par la Ville, le reste étant pris en charge par des subventions (soit 31% du total). Il faut ajouter le remboursement de la dette pour 457 166 €, une participation à l'installation de la fibre optique reversée à la CCD pour 49 000 € et une avance remboursable au budget de la ZAC de Chanqueyras (70 000 €).

**Recettes :** Autofinancement 760 000 € – Subventions 651 000 € – Recours à l'emprunt 1 250 000 € (l'emprunt sera réalisé par tranches en fonction du démarrage des opérations et des besoins réels).



## Voirie, circulation, déplacements 960 000 €

Travaux de voirie, plan de circulation, achat de matériel, aménagement porte Ouest, aménagements modes doux, réaménagement route de Ponet, sécurisation Pas de la Roche route de l'Abbaye, création d'une aire de camping-cars.



## Sobriété 343 000 €

Entretien et amélioration de l'éclairage public, rénovation énergétique du gymnase, projet OPAH (rénovation de l'habitat), opération façades rénovation énergétique de la maternelle, réaménagement du pôle de Chabestan, rénovation du théâtre.



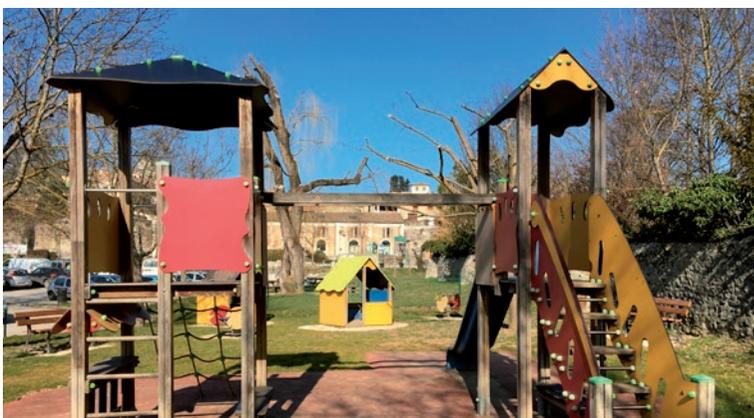
## Culture 441 000 €

Rénovation de l'orgue de la cathédrale, création d'une réserve pour le musée, rénovation du théâtre, revalorisation des remparts, programme culturel, remplacement des fauteuils du cinéma.



## Solidarités 133 000 €

Projet PASS'REL, budget participatif, création d'un tiers lieu, projet d'habitat inclusif.



## Patrimoine communal 310 000 €

Travaux bâtiments, Rénovation des aires de jeux d'enfants, requalification des places du centre-ville, aménagement des cimetières, travaux forêt communale.



## Économie et tourisme 75 000 €

Réhabilitation de l'espace public autour du camping de Justin.

## Communiquer, étudier, c'est bien, réaliser ce serait mieux.

« Le budget 2023 s'annonce extrêmement serré », affirme Madame la Maire. Faux. La situation est normale et plutôt favorable avec plus d'un million de ressources nouvelles (impôts, taxes et dotations). Pourquoi donc dire aux Diois « la situation nous oblige à revoir la possibilité de projets ambitieux » afin de cacher votre immobilisme. En 2021, vous avez péniblement réalisé 54% du budget prévu ! Qu'en est-il pour 2022 ? Conscients de vos limites, vous réduisez vos ambitions 2023 d'un million d'euros. Non par manque de moyens mais d'ambition. Que sont devenus vos projets, avenue du Texas, gymnase, salle d'escalade pour 3 980 000 € ? Pourtant en 2022 vous affichiez, un demi-million d'euros pour des études. Pas de dossiers structurants, donc pas de subventions au bénéfice de Die ! Ces subventions perdues ne se rattraperont jamais ! En fait depuis trois ans, vos budgets manquent cruellement d'ambition. Derrière une communication à tout va, les Diois découvrent qu'il n'y avait ni programme, ni idées concrètes une fois arrivés aux manettes. Pourtant, le centre-ville se dégrade, les commerçants s'inquiètent et le territoire stagne.

AVEC VOUS DIE DEMAIN



## RÉUNION PUBLIQUE HABITAT ET FAÇADES

Judi 27 avril à 18h en salle du conseil municipal à la mairie de Die, une réunion publique présentera l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans laquelle sont engagées la Communauté des communes du Diois et la Ville de Die, pour un investissement total de 2 millions d'euros sur 5 ans. **Afin d'accompagner la rénovation du centre-ville, la Ville de Die met en place une opération de rénovation et d'embellissement des façades et des devantures commerciales et financera entre 30 et 50% du montant des travaux.** Le règlement de l'opération est disponible sur le site internet de la commune.

## EXPOSITION EN MAIRIE

### Des femmes (vraiment pas) ordinaires

Photos de Baptiste Rambaud

Neuf portraits de femmes (pas) ordinaires de Die vous offrent leur sourire dans le hall d'accueil de la mairie à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars. L'exposition est visible jusqu'à la fin du mois de mars.



## FÊTE DE L'ACCUEIL DE JOUR

Judi 30 mars, l'accueil de jour du CCAS de Die mettra en lumière les personnes accueillies, à travers plusieurs initiatives : expo photos, repas, tables rondes sur le thème de la vulnérabilité, projection vidéo des initiatives de l'année, notamment une sortie à Avignon en septembre dernier, mais aussi un travail avec le Théâtre de Die, des sorties en pleine nature ou à la découverte du patrimoine diois. L'exposition photos sera visible dans le hall de la mairie à partir de début avril.



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A SES NOUVEAUX ÉLUS

Le deuxième conseil municipal des enfants, qui sera en place jusqu'en juillet 2024, connaît ses nouveaux élus, choisis par les élèves des écoles Chabestan et Notre-Dame. Les voici : Marwane Bennani et Angèle Thomas (classe de Anne-Laure Mangou, école Chabestan), Vadim Mathieu et Juliette Dusautoir (classe de Anouck Verdet, école Chabestan), Milo Marinelli et Lily-Rose Alphonse (classe de Désirée Kurtkara, école Chabestan), Jassim Abdelaoui et Nadia Marcon (classe de Françoise Dumas, école Chabestan), Tom Colin et Charlotte Lassale (classe de Pascale Venturino, école Notre-Dame). Ce conseil sera amené à proposer des projets qui seront validés en décembre prochain pour une mise en œuvre dans le courant de l'année 2024. Il assurera également le suivi des projets mis en place par le précédent CME, dont l'aire de jeux prévue à Meyrosse.

## du côté de la biodiversité

La biodiversité se loge aussi au cœur de notre commune. Les fentes des façades des maisons, les avancées des toitures, les encoignures des volets offrent le gîte à de nombreuses espèces animales.

### Les chauves-souris



Totalement inoffensifs et fragiles, ces chiroptères (littéralement qui volent avec ses mains) ont des facultés étonnantes, comme l'écholocation qui leur permet de se diriger par le son. Nocturnes, les chauves-souris dorment et allaitent les jeunes, la tête en bas. Elles fréquentent les grottes, les trous de pics en forêt et parfois les caves ou les combles de nos maisons et les fentes de nos façades. La cathédrale de Die est l'un des principaux sites de reproduction du grand murin de la région. Insectivores, elles sont de grandes consommatrices de moustiques et autres insectes estivaux au crépuscule. Si vous hébergez ces mammifères volants, n'hésitez pas à le signaler à [gilbert.david@lpo.fr](mailto:gilbert.david@lpo.fr).

### Hirondelles de fenêtre, hirondelles rustiques

À Die nous avons deux espèces d'hirondelles, celle qui accroche son nid, bien visible, sous les toits : l'hirondelle des fenêtres. Et celle, aux longs filets qui forment une queue bien fourchue : l'hirondelle rustique. Mangeuses d'insectes (huit cents mouches, moustiques, syrphes et autres fourmis volantes chaque jour), elles sont des auxiliaires précieuses des agriculteurs au même titre que les chauves-souris et les tarentes. Les effectifs des hirondelles sont en forte diminution en France. Sur notre commune, le nombre d'hirondelles de fenêtre s'est à peu près stabilisé au cours des dernières années. Mais la situation de ces oiseaux reste fragile et nous pouvons les aider en respectant les nids sur nos maisons, voire en installant des nids artificiels en béton de bois sur la façade ou sous l'avant-toit de votre maison.

